



VILLE  
DE  
**PAULHAN**  
34230

Paulhan le 28-11-2024

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 09 Décembre 2024 à 18 h 30**  
**Salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

Compte rendu des délégations de Monsieur le Maire

- 1) Recensement de la population 2025 – Autorisation de recrutement d'agents recenseurs et fixation des tarifs pour la rémunération des agents
- 2) Saison culturelle 2025– demande d'aide départementale
- 3) Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025 - Commune
- 4) Avis d'ouvertures dominicales du magasin Action pour l'année 2025
- 5) Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale
- 6) Renouvellement de la convention avec l'association Qu'est-ce qu'on attend
- 7) Adoption d'une convention de mise à disposition d'un local pour l'accueil des permanences France Services
- 8) Adoption d'une convention de partenariat pour l'accueil et l'organisation de spectacles
- 9) Adoption d'une convention de mise à disposition d'un agent de la communauté de communes du clermontais auprès de la commune
- 10) Protection sociale complémentaire : adhésion – convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents (maintien de salaire) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025
- 11) Demande de prorogation du délai de validité de la subvention de la Communauté des Communes du Clermontais – Aides à l'action de valorisation des propriétés et espaces publics communaux – Réhabilitation de l'ancienne gare SNCF-Tranche 2
- 12) Demande de subvention au titre des dotations de l'Etat pour 2025- Travaux de désimperméabilisation de la cour primaire école Arc-en-ciel - Réhabilitation de la halle
- 13) Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'adjoint administratif non titulaire temps non complet (20/35eme)
- 14) Dénomination du square de Sainte Claire
- 15) Dénomination de la voie verte
- 16) Adoption d'une convention de mise à disposition de l'exposition itinérante « inondation » de l'EPTB du fleuve Hérault
- 17) Approbation des rapports sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2023
- 18) Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2023
- 19) Adoption d'une convention d'adhésion à la mission remplacement du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault
- 20) Décision modificative – Budget Commune

**Le Maire : Claude VALERO**

